

Mention Aménagement Paysager : conception, gestion, entretien

RNCP23849 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	214
Code(s) ROME	A1203, A1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paris-Sud - Paris 11

<http://www.u-psud.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la licence professionnelle Gestion environnementale du paysage végétal urbain - Parcours type : Ecopaysage végétal urbain (ECOPUR), peut exercer les activités suivantes :

- analyser les composantes paysagères en milieu urbain ou périurbain. Il répertorie les végétaux horticoles.
 - réaliser un inventaire de la biodiversité floristique. Il réalise un diagnostic écologique des sites.
 - communiquer avec sa hiérarchie et les décideurs sur la gestion durable des espaces verts.
- Il les informe sur les potentialités de trames vertes et sur les éco certifications possibles.
- élaborer un plan de gestion des espaces verts suivant les objectifs fixés par sa hiérarchie et le met en oeuvre avec ses collègues.
 - concevoir et restaurer des zones paysagères dans le respect de l'environnement (gestion économe de l'eau et des ressources énergétiques, réhabilitation des zones délaissées et des zones humides, réduction des intrants chimiques, utilisation de plantes dépolluantes, indigènes, adaptées aux contraintes urbaines, restauration des berges) et du public (comité d'usagers, plantes peu allergisantes...). Il gère les espaces verts de manière différenciée.
 - maîtriser les techniques d'entretien.
 - prendre des mesures pour favoriser et réguler la biodiversité.
 - développer le recyclage des déchets verts.
 - diriger une équipe d'agents de maîtrise ou de jardiniers.
 - encadrer les travaux dans le respect de l'environnement et du cahier des charges.

Il les accompagne dans ces modifications liées à cette démarche de gestion environnementale.

- élaborer une base de données pour le suivi du patrimoine végétal arboré. Il utilise les outils informatiques pour en assurer le traitement.
- animer des manifestations autour de l'écologie urbaine et sensibilise le public à l'environnement.
- participer à l'élaboration d'un agenda 21 local.

Technicien généraliste de l'aménagement paysager urbain ou périurbain, il fait évoluer son secteur dans une logique de développement durable.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Etre capable d'analyser un site paysager

Etre capable de reconnaître une large palette de plantes horticoles traditionnelles et indigènes

Etre capable d'identifier des végétaux spontanés
 Etre capable d'utiliser les connaissances scientifiques de biologie végétale, de botanique de zoologie et d'écologie pour réaliser un diagnostic écologique
 Etre capable d'informer sa hiérarchie, les décideurs, ses collègues, le public
 Etre capable de planifier la gestion d'un site dans le respect de l'environnement
 Etre capable de proposer des solutions pour restaurer une zone délaissée
 Etre capable de proposer des solutions pour réhabiliter des zones humides
 Etre capable de choisir une palette végétale adaptée aux contraintes urbaines
 Etre capable de prendre des mesures pour favoriser et réguler la biodiversité,
 Etre capable de conduire des travaux de création et d'entretien d'aménagements paysagers dans une logique du développement durable
 Etre capable de traiter l'information (mise à jour des données, notes, supports de communication)
 Etre capable d'énoncer les critères d'éco certification
 Etre capable de citer des propositions pour un agenda 21 local
 Etre capable de proposer des solutions de recyclage des déchets verts
 Etre capable d'animer des manifestations culturelles autour du thème des plantes

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité au sein de différents organismes et entreprises :

- . Entreprises d'espaces verts, du paysage
- . Collectivités locales et territoriales et services de l'Etat
- . Bureaux d'études en paysage, en aménagement urbain, en ingénierie écologique
- . Associations
- . Organismes inter professionnels
- . Enseignement technique – Formation professionnelle

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Gestionnaire d'aménagements paysagers durables en milieu urbain et périurbain
- Cadre-conseiller en aménagements paysagers durables
- Chargé de mission environnement dans une collectivité locale (service espace vert)
- Assistant-ingénieur
- Assistant technique en aménagement paysager durable
- Agent de développement
- Technicien d'exploitation, technicien d'études et de conseils
- Enseignant / formateur en gestion environnementale, en éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)
- Responsable d'animation et de sensibilisation à l'écologie urbaine et au développement durable
- Coordinateur de projet agenda 21

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 922 €

Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée) A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 862
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	28 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé d'enseignants de l'équipe pédagogique (75%) et de professionnels (25%)

COMPOSITION DU JURY — VAE

au moins 2 professionnels (personne ayant une activité principale autre que l'enseignement) et une majorité d'enseignants-chercheurs

2 professionnels extérieurs, 2 enseignants chercheurs

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP19647

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23849/>